[illegible] de la Nouvelle-Orléans
NOUVELLE-ORLEANS
[illegible], 30 AOUT 1889.

Fête Champêtre.

Les grands journaux [illegible] l'anniversaire le 1er septembre, par une édition toute spéciale où l'annonce prend le haut du pavé, si nous pouvons ainsi dire; une édition dont les colonnes sont, dans leur plus grande partie, consacrées à ce qui concerne le commerce et l'industrie.

L'Orphéon Français, lui, a voulu prendre cette date—un dimanche—pour fermer la saison des plaisirs d'été, en attendant qu'il ouvre celle de ses plaisirs d'hiver.

C'est donc après-demain que les membres de ce cercle et leurs invités se rencontreront à Milneburg, Hôtel Washington, dont ils occuperont salons et jardin.

On a organisé, pour l'occasion, une fête champêtre complimentaire, qui commencera à trois heures.

Il y aura là toute une série de jeux divers; petits et grands pourront s'en donner à cœur joie, en plein air; et quel air! On sait si, à cette époque de l'année, les brises du Pontchartrain sont rafraîchissantes.

Cela va de soi, on a préparé un concert vocal et instrumental, auquel prendront part tous les orphéonistes, dans des morceaux où ils ne se sont pas encore fait entendre.

Après une journée bien occupée, et le soir venu, un feu d'artifice sera tiré, dont diverses pièces représenteront des sujets nouveaux.

Enfin, et comme il en faut pour tous les goûts, dans les fêtes de ce joyeux club, on couronnera le tout par un bal.

Les trains se succéderont de demi-heure en demi-heure.

Institution Pinac.

On verra par une annonce de ce jour que la réouverture des classes aura lieu à l'Institution Pinac le lundi 2 septembre.

A l'époque de sa fête scolaire annuelle nous avons noté ici les excellents résultats obtenus par ce pensionnat; nous ne pouvons donc que le recommander aux familles.

L'établissement est, d'ailleurs, en pleine prospérité; il est très remarquablement dirigé et le corps enseignant en est composé de professeurs d'un mérite éprouvé.

L'Institution Pinac est située 226 Chemin du Bayou.

Nouvelle publication.—Nous recevons de M. Geo. Wharton, un joli volume que vient d'éditer la maison Macmillan, Londres et New York.

Il a pour titre: *Sant' Ilario*, par F. Marion Crawford, l'auteur de nombre de romans réussis. On vante beaucoup ce dernier ouvrage, que nous n'avons pas eu le temps de parcourir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 août 1889.—Indications: Pour la Louisiane: Beau temps excepté averses locales sur la côte, température stationnaire, vents d'est.

Température du 29 août 1889.
Thermomètre de B. & L. Claudel, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Camondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	26
Midi	82	28
3 P. M.	82	28
6 P. M.	78	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Leuhenhahner à Mlle Pauline Rosa Kaesher.
Thomas Patrick Lloyd à Mme H. B. Purves.
Nelson Jordan à Mlle Mary Rado.

Naissances.

Mme Graeme Forestert, un garçon.
Mme Joseph Diebelsaid, une fille.
Mme Jean Samson, un garçon.
Mme Victor Cahlo, une fille.
Mme John Kalagpecker, une fille.
Mme Otto Hemeke, une fille.
Mme Louis Meyer, un garçon.
Mme Ugiale Filippesi, une fille.
Mme Richard Pain, un garçon.
Mme Eugène M. Giraud, un garçon.

Décès.

Mme Joseph Alfred Rotif, 30 ans, [illegible]
Kimbell Burns, 45 ans, coin Monroe et Dauphine.
Antoine Alphonse, 2 mois, 618 rue Bagatelle.
Mlle Maggie Donahue, 19 ans, coin Joséphine et Rousseau.
Johanna Vincent, 39 ans, 85 1/2 rue Union.
Léopold A. Pena, 46 ans, 59 rue Philip.
Mme Veuve B. C. Evans, 68 ans, coin Lyon et Magazine.
Fannie Aulis Maffeo, 7 mois, coin Howard et Frérot.
Mlle Catherine Caisien, 58 ans, 120 rue Bolivar.
Nancy J. Hannah, 30 ans, 76 rue Orléans.
Mme Veuve Ann Aubert, 80 ans, 91 rue St-Pierre.
Florence Limberg, 9 mois, 280 rue Sixième.
Joseph Francis Walsh, 36 ans, 397 rue Terpsichore.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

L. Lemarque à E. Senelan, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Marais, St-Claude et François, $1,175.

Rosaline Tricou à Victoria A. Toledano, cinq terrains bornés par les rues Chestnut, Troisième, Burthe et Broadway, $300.

Mme E. Pesch à E. D. White, un terrain borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourbon et Dauphine, $12,500.

S. E. Glover au Louisiana Homestead Association, deux terrains bornés par l'avenue Nashville et les rues Laurel, Arabella et Annonciation, $1,075.

J. V. Guillotte à E. D. White, un terrain borné par les rues Désiré, Amour, Piété et Craps, $1,400.

Cour Civile.—Mme E. E. Lillie contre Thos Miles, pour obtenir une injonction.

Les successions Margaret McCurley et Marie M. Montgomery sont ouvertes.

Mlle Amélie Hobkinson demande l'émancipation.

La Banque des Citoyens contre Veuve F. Schumert, pour $1152.

L'interdiction de Angèle Candide Aimonce est demandée.

La succession Claude Samory est ouverte. Le défunt lègue à ses 7 enfants les deux tiers de ses biens.

A l'Hôpital, $1000; au service d'Ambulance, $500; à l'Orphelinat Ste-Marie, $2,000; aux Petites Sœurs des Pauvres, $500; à l'Asile de la Ste-Croix, $1100; à l'Orphelinat de la rue St-Charles, $500; au Refuge des Veuves et Orphelins juifs, 500; à la Pelican M. B. A., $300; à l'Union Française, $300; à la Société St-Vincent de Paul, $300; à la Société Romaine de franc-maçonnerie, $200; à la cathédrale St-Louis, $200; à l'école Ste-Marie, de Charleston, $200; à la cour Suprême, pour une bibliothèque, $900; à l'Archevêque, pour l'amortissement de la dette diocésaine, $3,000.

Le fils du défunt, J. Numa Samory, est nommé légataire universel.

James Simoce, notaire, contre Geo. Guinault, en $25,000 de dommages, parce que celui-ci, bien que connaissant sa signature, a accepté un faux certificat d'hypothèque de $10,000 et que malgré qu'il eût déclaré fausse cette signature, il (Guinault) a intentionnellement fait circuler le bruit de sa compromission dans les affaires de M. Phillips. M. Guinault aurait dit aussi qu'il n'aurait pas fait au demandeur comme notaire, et fait courir d'autres bruits malveillants.

Cour Criminelle.

—Section A.—

Chas. Louis, larcin; trois mois.
D. Fahy, larcin; trente jours.
Wm Morgan, coups et blessures; six mois. Estelle Gaynor, larcin; trente jours. Albert [illegible], larcin; soixante jours.

—Section B.—

Ajournement au 2 décembre.

2me Cour du Recorder.—Wm. Miller et J. Morgan, Jr., qui ont comparu devant le recorder Dreux sous l'accusation de s'être battus dimanche dernier pour une somme fixée d'avance, ont déclaré qu'il s'agissait seulement d'une discussion réglée à coups de poing.

Meurtre.—Hier soir, à 7 heures, encoignure Julia et Howard, deux nègres nommés Richard Rollins et Geo Dorsey se sont disputés et battus et le premier tirant son revolver a fait feu deux fois sur son adversaire qui atteint d'une balle au côté gauche de la poitrine, près du cœur, est tombé raide mort.

Rollins, immédiatement arrêté a été informé ainsi que quatre témoins de l'affaire, Edward Andrew, Wm. Taylor, Julius Barnel et Arthur Walter. Sur l'un d'eux on a trouvé, en poche, un coup de poing américain. Il a donc été accusé de port d'arme cachée. Le corps de Dorsey a été transporté au premier poste et le coroner informé.

Dans la journée, Dorsey et Rollins s'étaient déjà disputés sur le quai Magazine et avaient recommencé en se rencontrant rue Julia. Trois autres témoins ont été arrêtés plus tard, Louis Hastings, W. Smith, Guy Gatch.

Blessé.—Hier soir à 8 heures 30 un nègre du nom d'Israël Thompson a été blessé à coups de couteau au bras et au cou par un nommé Geo. Brown, sans aucune provocation.

Comité de salubrité.—Le comité de salubrité s'est réuni hier et a entendu les membres délégués par les associations des Laitiers et des Jardiniers et les citoyens intéressés dans la question des bestiaux errants.

Après lecture du message spécial du maire dans lequel il condamne la conduite des laitiers et réclame l'adoption de mesures sévères, M. Keppler propose de présenter de nouveau devant le conseil, l'ordonnance par lui rédigée selon le désir du maire, et rejetée dernièrement par le conseil. La dite ordonnance abolit les limites des fourrières pour les prolonger jusqu'à celles de la ville et défend sous peine d'amende ou emprisonnement de laisser errer les bestiaux, porcs, chèvres etc.

M. W. Laferrière, dont la laiterie est située encoignure Valence et Dryades, déclare qu'il conduit ses bestiaux au pâturage, et que si le Conseil voulait autoriser tous les laitiers à en faire autant au-delà des limites du sixième district, ils consentiraient à réparer les dégâts que pourraient causer les animaux.

Le Rév. John H. Ivy, qui habite dans le Sixième District, avoue conduire depuis longtemps ses deux vaches au pâturage en s'assurant que la police ou les employés des fourrières ne peuvent le voir, sachant bien qu'il viole la loi.

M. Henry Thomas s'accommode plus facilement de la loi; il dit qu'en tenant les vaches à l'étable la question est tranchée.

Aux questions qu'on lui adresse M. Thomas dit que cela ne nuit point à la santé des vaches qui peuvent prendre l'air dans les cours des laitiers.

Il est laitier depuis 28 ans et son père avait exercé le même métier pendant plus de 40 ans.

M. Geo. Kern, laitier, encoignure Dauphine et Lesseps, tient ses 12 vaches enfermées et se trouve bien de ce système.

Il a vu des bestiaux dans les rues, défoncer les trottoirs et combler les ruisseaux; il les a vus quelquefois avec et aussi sans gardiens.

M. Frank Meylin, encoignure Reynes et St-Claude, dit qu'il n'a jamais eu de difficulté avec la police, bien qu'il conduise tous les jours ses vingt-deux vaches aux pâturages.

M. Robt Genion, encoignure Conti et Gayoso, appelle l'attention du comité sur la façon arbitraire dont on fait observer la loi, saisissant les bestiaux des uns et laissant ceux des autres en liberté.

Il affirme que ses vaches ne voudraient pas boire d'eau de pluie.

M. Jas. A. Burke, encoignure Canal et avenue Hagan, déclare que si on laissait errer les vaches elles détruiraient les hautes herbes qui cachent son habitation, au point qu'elle n'est pas visible à un ilet de distance.

Les herbes abritent en outre des couleuvres et animaux de toutes sortes.

M. Jos. Estrade se plaint aussi des hautes herbes et annonce que les propriétaires ont l'intention de demander au Conseil de les faire couper.

Après audition de plusieurs autres témoins qui ont déposé dans le même sens, le comité s'est ajourné sans prendre de décision.

Rixe.—A 3 heures 30 de l'après-midi une rixe a eu lieu hier, à la nouvelle raffinerie, encoignure Crossman et Front, entre deux employés, Louis Provost et Walter Henricks, deux nègres, dont le premier a frappé son adversaire sur la tête avec un morceau de planche et l'a renversé sans connaissance, à la suite de quoi il s'est enfui. Le blessé a été transporté chez lui, rue Robertson, No 388. On est à la recherche de Henricks.

Arrêté.—Les agents ont arrêté, dans le magasin de sellerie de C. J. Brockham, rue Dryades, près Euterpe, un nommé Sam Brown, couleur, qui venait toucher le prix de deux jeux de harnais, vendus par lui à M. Brockham et dont l'un avait été volé chez MM. Heick frères, encoignure Bellecastle et Magazine, le 12 de ce mois. Ces harnais étaient évalués $30; les autres, $25. Ceux-ci ont été volés le 25 à M. Walter Saxon, encoignure Soniat et Magazine. Brown a été enfermé au 7ème precinct.

Feu de foin.—Hier, à 2 heures 30 de l'après-midi, le feu a été découvert dans un lot de foin, sur le quai au pied de la rue Gaiennie. Dommages $15. Le foin appartient à MM. McCloskey frères.

Un quart d'heure plus tard, dans le même voisinage, le feu a pris dans du foin consigné à MM. Glover & Odendahl et l'a endommagé pour $10. Pas d'alarme.

Le caporal Hefron soupçonnant un jeune nègre de 14 ans qui rôdait dans le voisinage, l'a surveillé et l'a surpris à 4 heures 10 mettant le feu au foin qui avait déjà pris feu rue Gravier. Il a été immédiatement arrêté.

Déraillement.—Hier soir à 4 h. 30 une locomotive et le tender de la ligne du Texas Pacific ont quitté les rails au pied de la rue Henderson, retardant de deux heures le départ du train.

Chute.—Hier soir à 6 heures 15, rue Peter, près Bienville, un nommé Emile Veloet, habitant encoignure Urquhart et St-Ferdinand, a été pris d'une attaque et est tombé de son siège. Il a eu le bras droit fracturé par les roues.

Paragraphes.—Rapport annuel des locataires des quais:

Dépenses pour travaux, du 29 mai 1888 à la même date 1889	$159,296.37
Recettes	199,385,36

Rapport des directeurs de l'Asile Fink:

Balance en main au 1er mai	$ 153.61
Recettes	1,800.00
Total	$1,953.61
Dépenses	1,696.34
Balance	$ 527.27

Le commerce extérieur de la France.—Il ressort, du résumé des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France, pendant les sept premiers mois de l'année 1889, que les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 juillet 1889, à 2,450,498,000 fr., et les exportations à 1,974,675,000 francs.

En 1888, les importations avaient été de 2,375,023,000 fr.; les exportations, de 1,797,030,000 fr.

Noms faciles a prononcer.—Il y a quelque temps, nous citions le cas extraordinaire d'un forin qui n'avait pour tout nom de famille que la lettre B.

Cette information a été reproduite, à titre de curiosité, par tous les journaux étrangers, qui se sont efforcés de découvrir des exemples analogues à citer. C'est ainsi qu'ils ont signalé plusieurs familles O habitant la Belgique. L'une d'elles a même une origine française; elle descend du marquis d'O, qui fut intendant des finances sous Henri III, et qui est à la cour de Louis XIV un arrière-petit-fils dont il est souvent question dans Saint Simon.

En Hollande, c'est la rivière Y qui sépare la Hollande septentrionale de la Hollande méridionale. En Suède, il y a une ville qui s'appelle A. et, en Chine, il y a deux villes portant les noms de V et Y.

Belgique.—Décoration spéciale.—Un arrêté royal publié dans le *Moniteur*, institue une décoration spéciale pour récompenser les services des promoteurs et administrateurs de sociétés de secours mutuels, de sociétés coopératives établies dans l'intérêt de la classe ouvrière, et de sociétés pour la construction d'habitations ouvrières.

La décoration, suspendue à un ruban aux couleurs nationales, se portera sur la poitrine par les hommes, et en sautoir par les femmes.

Un Parisien, voulant se retirer en Italie, est allé visiter une ville enfouie sous la lave, au bord de la mer.

—Le village est joli, dit-il au propriétaire, mais il paraît manquer de mouvement.

—Allons donc! Nous avons une secousse de tremblement de terre tous les six mois.

Une jeune femme un peu troublée:
—Docteur, il faut absolument que je parte pour Dieppe, et je suis venue pour vous consulter.
—Sur quelle maladie, madame?
—Justement, je voudrais savoir quelle est ordinairement la maladie qu'il faut avoir pour aller à Dieppe.

Guibollard a déjeuné, à la campagne, chez un ami.
[illegible]

Deux comédiens!
[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le général Boulanger.

Paris, 29 août—Le correspondant du London Times, à Paris, écrit qu'il croit que le général Boulanger sera de retour en France avant les élections.

Rente française—Banque de France.

Paris, 29 août—Le trois pour cent est coté à 85 francs 37 1/2 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 4,225,000 francs en or et une diminution de 18,000 francs en argent.

Banque d'Angleterre.

Londres, 29 août, 12:30 p. m.—La Banque d'Angleterre a augmenté son taux d'escompte de 3 à 4 pour cent.

La grève continue.

Londres, 29 août—Il n'y a pratiquement aucun changement dans la situation ce matin et la grève continue.

Une grande assemblée des ouvriers des compagnies de Docks a eu lieu aujourd'hui. Environ 4,000 grévistes y assistaient. Ils ont été harangués par John Burns. Il leur a prédit qu'on accéderait aujourd'hui à leurs demandes.

Tout indique un résultat heureux, si vous êtes fermes et unis.

La grève affecte sérieusement le commerce du charbon.

Londres, 29 août—Les tailleurs se sont joints aux grévistes.

Les hommes d'équipage de trois navires américains ont aussi joint le mouvement.

M. Joseph Chamberlain.

Londres, 29 août—M. Joseph Chamberlain dit que les Unionistes appuient le gouvernement dans l'affaire relative au bill de l'Université irlandaise.

Mme Maybrick.

Londres, 29 août—Mme Maybrick a été transférée aujourd'hui à la prison Wooking. Elle portait l'uniforme des prisonnières pendant le trajet. Elle paraît bien se porter.

Nouvelles d'Apia.—Le roi Malietoa.

Londres, 29 août.—Les nouvelles reçues d'Apia, en date du 20 juillet, annoncent que le roi Malietoa refuse, pour le moment, d'assumer la prérogative royale. Il donne pour raison de son refus, la maladie. De sorte que Mataafa continue à régner.

M. Laguerre.

Londres, 29 août—M. Laguerre partira pour Londres afin de décider le général Boulanger, au nom de ses partisans, de revenir en France.

M. Rochefort et le comte Dillon s'opposent au retour du général en France.

La Berlin Post.

Berlin, 29 août—La *Berlin Post* dit que la Russie est un obstacle à une réconciliation entre la France et l'Allemagne.

M. Firabach.

Vienne, 29 août—Un millionnaire de cette ville nommé Firabach, a tué sa femme et a ensuite essayé de se suicider.

Le Novoe Vremya.

St-Pétersbourg, 29 août.—Le journal *Novoe Vremya* déclare que l'annexion pratique de Cashmere, oblige la Russie de sauvegarder ses intérêts sur les frontières du Thibet et de l'Afghanistan.

Le Shah de Perse.

Buda Pesth, 29 août.—Le Shah est reparti pour la Perse.

Le roi du Danemark.

Copenhague, 29 août—Le roi Christian, du Danemark, et le roi George, de Grèce, ont reçu le Czar et la Czarine à leur arrivée aujourd'hui en cette ville.

Les ouvriers belges sympathisent avec les grévistes de Londres.

Bruxelles, 29 août—Le Conseil des ouvriers belges a envoyé un télégramme à M. Burns, exprimant toutes leurs sympathies pour les grévistes de Londres. La dépêche ajoute qu'il est faux que des ouvriers belges aient été envoyés à Londres pour prendre la place des grévistes.

Le gouvernement brésilien.

Rio Janeiro, 29 août—Le gouvernement brésilien a entamé des négociations avec les banques locales pour un emprunt de dix millions à 4 pour cent.

Cyclone.—La canne à sucre.

Havane, 29 août—Le cyclone qui a éclaté sur Haïti pendant ces quelques derniers jours, n'a pas causé beaucoup de dommages.

Il y a eu des pluies torrentielles dernièrement sur toute l'île.

La perspective pour la canne à sucre est très encourageante.

Le manque d'ouvriers se fait sentir partout.

La goélette Lilly capturée par le Rush.

San Francisco, 29 août—Une lettre a été reçue d'un officier du steamer des Etats-Unis *Richard Rush*, par le steamer *St-Paul*, arrivé mardi soir d'Oualaska.

La lettre rapporte que, le 6 août, le *Rush* a capturé le bateau-pêcheur *Lilly*, de Vancouver, pendant que celui-ci prenait des phoques dans la mer Behring.

Une perquisition a été faite à bord du *Lilly* et 300 peaux de phoques transférées sur le *Rush*.

Les bâteaux pêcheurs saisis instruiront des procès devant la cour d'Alaska.

Le *Rush* partira pour San Francisco dès que le steamer *Bear* arrivera pour le relever à Oualaska.

En tout, il y a eu 14 bâteaux pêcheurs qui ont reçu avis de quitter la mer Behring et six qui ont été capturés.

Le *St Paul* a apporté 100,000 peaux de phoques.

Association Nationale du Barreau.

Chicago, 29 août—L'Association Nationale du Barreau s'est réunie de nouveau ce matin à 10 heures.

Le Prof. Simeon E. Baldwin, de l'Ecole de droit du Collège Yale, a prononcé un discours sur "Le Centenaire du Gouvernement Moderne".

Cette après-midi l'Association visitera les grands ateliers Pullman, accompagnée par M. S. F. Ayer, du barreau de Chicago.

Première balle de coton.

New York, 29 août—La première balle de coton de cette saison, a été vendue aujourd'hui au Cotton Exchange.

Le coton est d'une qualité inférieure et a rapporté 10 1/4 cents.

L'ex-Président Cleveland.

New York, 29 août—M. William McMurtrie, secrétaire du Comité du World's Fair, a reçu la lettre suivante datée de Saranac Inn.:

"J'accuse réception de la nouvelle de ma nomination comme membre du Comité d'organisation permanente pour l'Exposition internationale en 1892. Je serais très heureux de coopérer comme membre du dit Comité avec les autres citoyens de New York afin de faire de cette Exposition un grand succès.

Sincèrement le vôtre,
GROVER CLEVELAND.

Ouvriers syriens.

New York, 29 août.—Les cinquante-trois syriens qui sont arrivés ici, à bord des steamers *Russia*, *Gascogne* et *Vendam*, ne seront pas renvoyés pour le moment, dans leur pays, ainsi que l'avait ordonné le collecteur de la douane. Ils ont employé un avocat, l'autre jour, et celui-ci a obtenu, hier, un writ d'habeas corpus au sujet de leur affaire, writ retournable aujourd'hui à 11 heures devant le juge Lacombe, de la cour de circuit des Etats-Unis.

Jeudin et autres Syriens qui résident ici, ont fait un affidavit déclarant que leurs compatriotes, selon toute probabilité, ne seront pas à la charge des Etats-Unis, car ils sont tous des hommes robustes et pourront trouver immédiatement du travail dans les briqueteries à Fishkill Landing, où Jurodin et ses associés disent qu'on a besoin d'ouvriers.

De sorte que le *Russia* et la *Vendam* sur lesquels devaient être transférés les 53 syriens, partiront ce matin sans eux.

Le Président Harrison.

Nominations.

Deer Park, Md., 29 août—Le Président Harrison a fait les nominations suivantes: Le général James M. Warner, maître de poste à Albany, N. Y. et James M. Bailey, surveyor du port d'Albany, N. Y. Le Président a aussi nommé commissaires de MM. E. Flint, de New York, et de l'Hon. Henry G. Davis, de la Virginie, comme délégués des Etats-Unis au Congrès des nations américaines qui aura lieu en octobre à Washington.

L'Hon. Wm. McKinley.

Deer Park, 29 août—L'Hon. Wm. McKinley, de l'Ohio, était avec le Président aujourd'hui. Il dit qu'il croit [illegible] du Congrès aura [illegible].

Retour d'Europe.

New York, 29 août—L'arrivée de *La Paris* quatre heures plus tôt qu'on ne le pensait a pris bien des personnes par surprise. Un bon nombre beaucoup de membres éminents du parti républicain, à la tête desquels était M. W. J. Arkell, propriétaire du journal illustré: *The Judge*.

Ils avaient frêté un bateau à vapeur afin de descendre la baie et donner une brillante réception à M. Russell B. Harrison, revenant d'Europe.

Mais le petit steamer n'était pas même sous vapeur quand le puissant navire de la ligne Inman arrivait à son quai.

Néanmoins M. Harrison a dédommagé ses amis désappointés par une entrevue intime dans les bureaux du *Judge*, Cinquième Avenue.

En parlant de son voyage, M. Harrison a dit qu'il avait été charmant à l'extrême. C'était sa première visite en Europe et elle lui laisse les plus aimables souvenirs.

"Partout, dit M. Harrison, j'ai été l'objet de délicates attentions, que j'ai appréciées comme compliments l'adresse des Etats-Unis et du Président. En effet, il serait bien présomptueux à moi de croire que ce gracieux accueil s'adressait à ma personne."

M. Harrison pense que certaine journaux, en parlant de ses visites à des membres de familles royales, ont beaucoup changé le tableau. "Il s'est trouvé, il a dîné avec la reine Victoria, cela est vrai; il a rencontré nombre d'autres membres, de personnages de famille royale; il a été présenté au Président Carnot.

L'objet de M. Harrison, en visitant l'Europe était d'étudier la façon dont y sont menées les publications illustrées. Il a passé une bonne partie de son temps à l'Exposition, dont il parle avec grand enthousiasme.

—On a dit que l'Amérique n'était pas convenablement représentée à l'Exposition. Quelle est votre opinion à cet égard?

—L'exhibition américaine est bonne en elle-même; mais si elle brille par la qualité, elle pèche par la quantité.

Les étrangers ont toujours entendu parler des Etats-Unis comme d'un vaste et grandiose pays, et notre exposition à Paris ne répond pas, sous le rapport de l'étendue, à l'importance qu'on prête à l'Union Américaine.

Il est bien des merveilles de notre industrie, de nos inventions qui ne sont nullement représentées là. Et cependant la section qui attire le plus l'attention est américaine.

Je veux parler de la prestigieuse exhibition d'Edison. Son phonographe spécialement excite l'intérêt. La chose est relativement nouvelle en France; aussi de longues queues de curieux attendent patiemment leur tour pour écouter ce que transmet l'instrument.

Questionné également sur l'Exposition projetée de 1892 et ce qu'on en pense de l'autre côté de l'Atlantique, M. Harrison a répondu: "Les journaux commençaient seulement à s'en occuper au moment de mon départ; ils considéraient que la chose n'était encore qu'à l'état de projet, mais qu'aucune détermination n'était encore prise en cela.

Entr'autres commentaires on avançait que le temps est bien court d'ici là et que les Américains seraient dans la nécessité de se mettre immédiatement à la besogne, de se multiplier; car il semble qu'il faille au moins quatre ou cinq ans pour la construction des bâtiments et tous les préparatifs de pareille entreprise. Le succès de notre Exposition dépendra de nous-mêmes.

Autant qu'il m'est permis d'en juger l'Exposition de Paris produira un bon résultat, aussi, sous le rapport financier, mais quoique les étrangers y affluent, ce sera en définitive, aux français que sera dû le succès. Si la notre devient aussi un succès, ce succès sera également l'œuvre des Américains.

Plus que jamais je suis Américain, a ajouté M. Harrison, après avoir parcouru d'autres pays, j'ai une opinion plus élevée que jamais du mien.

Affaires à Washington.

New York, 29 août—Une dépêche spéciale de Washington au *New York Herald* porte:

Il est probable que les affaires, au Département d'Etat, demeureront calmes jusqu'à ce que M. Blaine revienne de Bar Harbor. Ce retour aura lieu fin septembre.

Il n'a envoyé aucunes instructions à M. Wharton, secrétaire par intérim, au sujet d'Haïti; il n'a suggéré aucune action dans l'affaire de la mer de Behring.

On peut, d'ailleurs, laisser ces deux questions de côté quelques semaines encore, sans léser nullement les intérêts des Etats-Unis.

M. Frederick Douglas ne s'attend pas évidemment à ce que son départ pour Haïti soit immédiat.

Il me disait aujourd'hui même:

Malgré tout ce qui a été avancé au sujet des affaires haïtiennes et de l'époque de mon départ pour Port-au-Prince, rien de précis n'est encore connu relativement à la condition internationale d'Haïti; et aucune action ne sera prise par le Département d'Etat, en ce qui concerne ma mission, avant que le secrétaire Blaine revienne de Bar Harbor.

Quand cela sera-t-il? Je l'ignore. Cela dépendra probablement beaucoup et du temps et de la propre appréciation du secrétaire. Il est évident que M. Blaine considère que mon départ immédiat n'est pas désirable. L'amiral Gherardi, au contraire, paraît être d'avis que je devrais partir sans délai pour Port-au-Prince.

Pour moi je ne vois pas que la nécessité de mon départ immédiat soit aussi impérieux qu'il l'affirme.

Si enclins que soient les haïtiens aux révolutions, je ne crois pas, non plus, qu'aucun autre gouvernement que celui d'Hippolyte s'établisse avant que je ne mette en route.

Quant au rappel du ministre Preston, par suite du nouveau régime, c'est là une question à laquelle je ne puis répondre. La conclusion logique serait que ce rappel doit avoir lieu; mais, d'autre part, et comme mesure d'opportunité Hippolyte pourrait bien laisser M. Preston à son poste.

Talleyrand a servi allègrement et heureusement plusieurs dynasties; pourquoi le ministre Preston n'en ferait-il pas autant?

Et à ce propos, veuillez remarquer qu'Hippolyte n'est encore qu'un président provisoire. Dans un très court délai l'Assemblée Constituante peut entrer en session et le proclamer président.

Cela fait, et le gouvernement entrant en plein fonctionnement, je partirai, probablement pour ma mission vers le 15 septembre au plus tard, alors qu'il n'y aura plus aucun obstacle sur mon chemin.

Laissez-moi ajouter aussi à ce sujet qu'il n'est rien de vrai dans la rumeur, mise récemment en circulation, que les Haïtiens ont demandé que le ministre des Etats-Unis soit un blanc.

Les restes de William Thaw.

Pittsburg, Pa., 29 août—Les restes de William Thaw, vice-président du "Pennsylvania Western System," mort récemment à Paris, sont arrivés ici ce matin. Ses obsèques auront lieu demain après-midi.

M. Oliver Wendell Holmes.

Boston, 29 août.—M. Oliver Wendell Holmes a célébré aujourd'hui le 80ème anniversaire de sa naissance, à "Beverly Farm."

Il a reçu des lettres et des dépêches de félicitations de toutes les parties des Etats-Unis. Un grand nombre de dames et de messieurs lui ont rendu visite.

WASHINGTON.

Le secrétaire Proctor.

Washington, D. C., 29 août.—Le secrétaire Proctor est arrivé ce matin à Washington.

L'Académie navale.

Washington, D. C., 29 août.—M. Eugène Bissell, du comté Mercer, Huitième District du Kentucky, a été nommé cadet à l'Académie navale.

Le Département d'Etat.

Washington, D. C., 29 août—Le département d'Etat a été informé que le gouvernement du Paraguay a accepté l'invitation des Etats-Unis pour assister au Congrès international qui aura lieu au mois d'octobre à Washington, et que le dit gouvernement nommera sous peu un délégué à cet effet.

M. Wharton.

Washington, D. C., 29 août—M. Wharton, secrétaire d'Etat intérimaire est parti, et sera remplacé pendant son absence par le sous secrétaire Adee.

Le secrétaire de la guerre.

Washington, D. C., 29 août—Le secrétaire de la guerre Proctor a accepté aujourd'hui la démission du chirurgien J. Y. Porter, qui a donné sa démission parce qu'il avait reçu l'ordre de se rendre de Jacksonville en Louisiane. Le Dr Porter est actuellement officier sanitaire d'Etat de la Floride.

Nouvelles de Johnstown.

Johnstown, Pa, 29 août—Les eaux stagnantes ici depuis la grande débâcle font beaucoup de tort. Il y a en ce moment 25 malades de la fièvre typhoïde à l'hôpital Red Cross. Heureusement que l'eau dans les réservoirs est pure, sans cela il y aurait beaucoup plus de malades.

Pourquoi, dans toutes les villes, y a-t-il des marchés aux fleurs, et non des halles aux fleurs?

—Parce que Flore-halle hallez!

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE.
[illegible]
ILLINOIS CENTRAL.
[illegible]
TEXAS AND PACIFIC.
[illegible]
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.
[illegible]
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.
[illegible]
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.
[illegible]
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD
[illegible]
EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.
[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 30 AOUT 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Pointe-Hommes—MARY S. COMEAUX, à 11 a m
Bas du fleuve—EXPERIMENT, à 5 p m

SAMEDI, 31 AOUT 1889.

St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 p m
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 p m
Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 p m
Bayou Têche—E. W. COLE, à 5 p m
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m.
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Grand Isle—JOE WEBRE, à 5 a m

Fleuve et rivières.

[illegible]

Les Passes.

[illegible]

Marchés.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 29 AOUT 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

[illegible]

ARRIVÉS.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Wydale, Hunt, St-Lucia, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible]

EXPORTATIONS.

[illegible]

Arrivages de produits.

[illegible]

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD
[illegible]

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

[illegible]

AMERICAN NATIONAL BANK

97 RUE DU CAMP.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MOULIN A RIZ DE VAPEUR
Dans le Deuxième District de cette ville, connu comme le "Crescent City Rice Mill".

Dans l'affaire de Angelo Scolio vs. Marie Madeleine Carré, veuve de James [illegible] et als, pour un partage et dissolvant la raison sociale commerciale qui existait ci-devant entre le dit Angelo Scolio et feu Jas J. Bain sous la raison sociale de "Crescent City Rice Mill Co." qui doit être dissoute et qui est terminée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 27,653.

—A l'encan—

PAR WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 3 rue Carondelet—SAMEDI 21 septembre, 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 12 août 1889, et signé le 12 août 1889 [illegible]

[illegible]

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celle.
26 Jackson et Liberté.
27 Duquième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Euan et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Rampart et Deland.
56 Calliope et Frerot.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 18, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Rampart et Canal.
123 Rampart et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochablave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 18, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Rampart et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
251 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 3, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Esplanade et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lafayette et White.
413 Rampart et Esplanade.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
512 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Rampart.
516 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
612 Dauphine et Indépendance.
613 Station des cars, Poland.
614 Casernes des Etats-Unis.
615 Rampart et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 30 août 1889, à 11 heures a. m., dans leur magasin, No 86 rue du Canal—Un assortiment choisi de bottes et souliers, reçu par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 30 août—1t

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de chaussures, No 52 rue Royale.

Consistant en cuirs, empeignes, articles de cordonniers, etc.

Aussi une grande quantité de souliers de la meilleure qualité.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,656—Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MARDI, 3 septembre 1889, à 11 heures A. M., au local No 52 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, il procédera à la vente de marchandises ci-dessus mentionnées, en lots au gré des acquéreurs. Le tout d'après inventaire collationné.

Conditions—Comptant avant livraison.
23 août—23 25—sept 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la manufacture de souliers No 25 rue Bienville.

Consistant en machine pour la confection de souliers, cuirs, empeignes, etc., etc.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C—No 27,656.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MERCREDI, 4 septembre 1889, à dix heures et demie du matin, au local No 25 rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessus mentionnée en lots au gré des acquéreurs.

Le tout par inventaire collationné.
Conditions—Comptant avant livraison.
23août—23 25—1 3 4sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de chaussures coin Perdido et St-Charles.

Consistant en cuirs, empeignes, articles de cordonniers, etc., aussi un cheval, charrette et harnais.

Aussi une grande quantité de souliers de la meilleure qualité.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 27,656.

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—LUNDI, 2 septembre 1889, à 10 heures et demie A. M., au local coin Poydras et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, je procéderai à la vente des marchandises ci-dessus mentionnées en lots au gré des acquéreurs. Le tout suivant l'inventaire collationné.

Conditions—Comptant avant livraison.
23 août—23 25—1 2 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable située dans le premier district, rue Perdido, entre Dryades et Rampart. Vente à l'encan, à des conditions faciles, dans l'affaire de

Joseph Webner vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 26,960.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. juge N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division E, [illegible] 24 juillet 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Propriété désirable dans le Premier District, No 41 rue Johnson, entre les rues Poydras et Gasquet.

Dans l'affaire de F. Bernach vs ses Créanciers.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E," No 26,891.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—Le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage simple à un étage couvert en ardoises.

No 346 rue Prieur, Troisième District.

Succession Veuve J. B. Lavigne.

Pour du Comptant.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.—Albert Brignoni, encanteur—Bureau, 38 et 40 rue Royale—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté du 20 août 1889, dossier 27,394, pour le compte de la succession de veuve J. B. Lavigne, décédée, la propriété ci-après décrite sera vendue à l'encan:

[illegible]

Acte de vente par devant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 août—24 31—7 14 21 28 sept

PAR HORY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence de choix pour famille, No 428 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie—Dans l'affaire de Hugh W. Brown vs. Lawrence Watt, Brown et als.

No 26,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Vente en partage.

PAR HORY & O'CONNOR—Nicholas J. Hory, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible]

[illegible]

Boucherie à vendre à Lacourche, [illegible]

Une boucherie bien achalandée avec 4 chevaux, [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix

Du Troisième District.

Coin des rues Pauline et Chartres—Joli cottage.

Coin des rues Peters et Pauline—Grands hangars.

Rue Pauline, entre Peters et Chartres.

Rue des Remparts, entre Désiré et Piété—Terrain vague.

Succession de Henri Bittera.

No 3,961—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent, en congé, daté du 13 août 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Conditions—Pour la propriété cinquièmement décrite, comptant; pour les autres de 1 à 4 inclusivement [illegible]

Les actes de vente par devant A. Duvernet, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

Propriété améliorée de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

Succession de Frederick Gast.

No 26,848—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, [illegible]

[illegible]

Acte de vente par devant W. M. Ogden, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 août—10 17 24 31—sept 7 14

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur à Slidell, paroisse de St-Tammany.

Meubles, etc.

Succession de G. B. Sharboro.

No 27,114—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

Acte de vente aux frais des acquéreurs, par devant Chas Rolle, notaire.
18 août—18 24 31 sept 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Second District.

Succession de Joséphine Pecté, veuve de Pierre A. Dupré.

No 27,289—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 27 juillet 1889, il sera vendu à l'encan,

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Les bâtisses en bois, à double corps de logis, et écuries, coin des rues Magazine et Philip.

Succession de [illegible]

No 26,933—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, [illegible]

[illegible]

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant J. Numa Augustin, notaire.
23août—25—10 17 24 31août

Ne négligez pas vos dents. [illegible]

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS,
34 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
[illegible]

CHARTE

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu, que ce [illegible] jour d'avril, de l'an de N. S. 1889, [illegible]

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND SINGERS UNION), LIMITED". [illegible]

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation [illegible]

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette corporation est fixé à la somme de cinquante mille dollars ($50,000), divisé en deux mille (2000) actions de vingt-cinq dollars ($25) [illegible]

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'entremise de son Conseil de Direction, [illegible]

ARTICLE VI.

Le conseil d'administration se composera de [illegible]

ARTICLE VII.

Les membres ci-après nommés seront les directeurs de la corporation [illegible] Jacob Hassinger, E. Schmidt, J. Hanne Deiler, Louis Gruner, [illegible]

ARTICLE VIII.

Les réunions du Conseil seront tenues [illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

Ont signé:

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	E. F. Del Bondio,
Chas F. Buck,	Geo. Jurgens,
Maximilian Hermann,	E. R. Bennecq,
A. G. Ricks,	F. J. Eckert,
Fred Peters,	R. Mistel,
J. G. Eustis,	H. Vondenbusch,
Chas. J. A. Doerr,	Fr. W. Diehmann,
M. Zoelaipal,	Louis Lomhard,
Louis Grünewald,	F. W. Bremer,
Chas. H. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Alfred Hell,	Albert Heine,
Frantz & Opitz,	H. L. Frans,

Jacob Erbeau, par Franz... [illegible]
Germania Singing Society of the Sixth District, [illegible]
G. H. [illegible]
W. O. HART, notaire public.

Le soussigné, annotateur des hypothèques [illegible] "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited" [illegible] livre 235, folio 162.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1889.
GEORGE GUINAULT,
Annotateur des hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie [illegible]
W. O. HART, notaire.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 [illegible]

1889.

ACTIF.

Prêts et escomptes		[illegible]
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		[illegible]
Bons consolidés de la Louisiane et bons à primes, cours du marché		[illegible]
Actions et autres effets		[illegible]
Maison de banque et autres propriétés foncières		[illegible]
Trésorier des Etats-Unis	[illegible]	
Change américain	213,617 42	
Argent (comptant)	1,0[illegible]	
Chèques pour le Clearing House	445,945 15	1,713,[illegible] 15
Total		[illegible]

PASSIF.

Capital-actions	$600,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
Profits nets non divisés (moins les dividendes)		[illegible]
Circulation		[illegible]
Dépôts à retirer contre chèques		[illegible]
Balance due sur réduction de la circulation		[illegible]
Dividendes non payés		[illegible]
		[illegible]

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable sur les actions [illegible]
R. M. WALMSLEY, Président,
A. LURIA, Vice-Président,
LEON F. JAMIE, Caissier.

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.